

## Crise sanitaire et inégalités de genre

### Déclaration des groupes Coopération et mutualité

Cela fait maintenant un an que nous vivons à l'ère de la pandémie, l'heure d'un premier bilan est arrivée.

La période actuelle accentue toutes les inégalités qui découlent d'un modèle économique où les plus vulnérables, et notamment les femmes, sont les premières victimes.

Aussi, malgré les avancées réalisées au XXe siècle, les inégalités entre les femmes et les hommes restent importantes en France et, comme les rapporteuses l'ont souligné dans l'avis, elles n'ont pas été épargnées par la crise sanitaire, bien au contraire.

Majoritaires dans les emplois précaires, les femmes que nous avons toutes et tous applaudies, ne sont pas pour autant reconnues et valorisées à leur juste titre.

Majoritaires sur le terrain, elles ont très peu été impliquées dans les réponses à la crise.

L'égalité entre les femmes et les hommes n'avait-elle pourtant pas été déclarée grande cause du quinquennat ?

Aujourd'hui, plus que jamais, il est urgent de placer la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes au cœur de nos réflexions mais aussi des plans de relance et de reconstruction pour tendre vers une société plus juste, égalitaire et porteuse d'une démocratie renouvelée.

De même, il est urgent que, nous toutes et tous, veillions à l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de nos organisations. C'est en ce sens, qu'à l'occasion de la dernière journée internationale des droits des femmes, la secrétaire d'Etat chargée de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) s'est engagée pour favoriser cette égalité dans l'ESS. Cette initiative, se matérialise dès à présent par un livret de conseils à destination des organisations de l'ESS, ESSentielles. Son objectif, partagé par la coopération et la mutualité dans leurs responsabilités d'employeurs et d'acteurs du mouvement social, est de favoriser la parité dans les instances de gouvernance et l'égalité dans les carrières mais aussi de lutter contre les stéréotypes de genre.

Enfin, nous remercions les rapporteuses de s'être emparées de ce sujet ainsi que les membres du Bureau du CESE d'avoir permis à la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, au vu de l'actualité et de l'importance du sujet, de se saisir exceptionnellement d'un avis. Nous espérons que la prochaine mandature poursuivra dans cette voie et que l'analyse effectuée dans cet avis sera enrichie à l'occasion des futurs travaux de la délégation.

Les groupes de la mutualité et de la coopération ont voté sans réserve cet avis.